



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Domaine national de Meudon (Hauts-de-Seine)

Extrait du procès-verbal de la séance de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (2^e section) du 12 septembre 2019 :

AVIS SUR LE LIEN EXCEPTIONNEL AVEC L'HISTOIRE DE LA NATION :

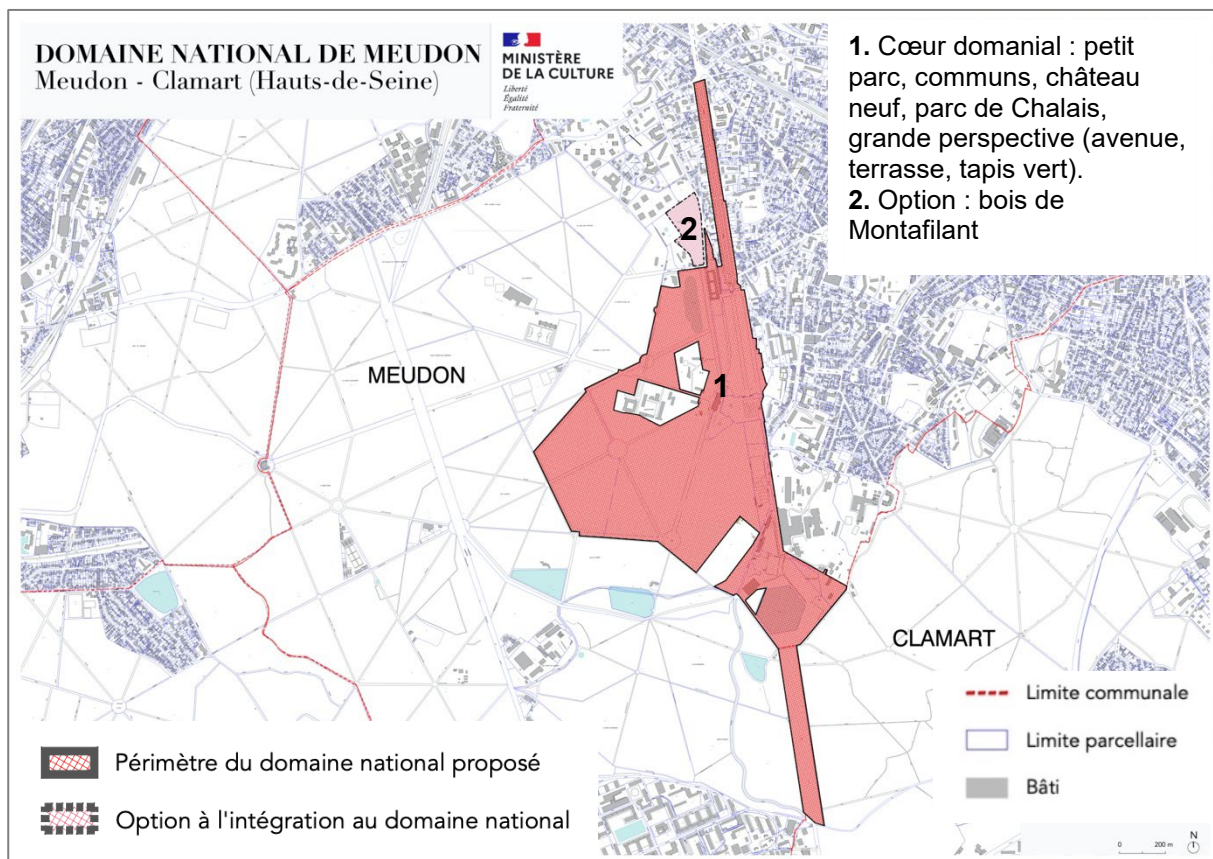
« La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce par 19 voix en faveur de la reconnaissance du lien exceptionnel que présente le domaine de Meudon (Hauts-de-Seine) avec l'histoire de la Nation, en vue de son inscription sur la liste des domaines nationaux, 1 voix s'exprimant contre, 2 membres s'abstenant. »

Extrait du procès-verbal de la séance de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (2^e section) du 20 janvier 2022 :

AVIS SUR LE PROJET DE DELIMITATION DU FUTUR DOMAINE NATIONAL DE MEUDON :

« La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur du périmètre proposé pour la délimitation du domaine national de Meudon (Hauts-de-Seine), y compris le bois de Montafilant proposé en option, tel que figurant sur le plan ci-annexé.

La Commission nationale émet le vœu que l'emprise détournée jouxtant le hangar Y soit intégrée au domaine national dans un second temps si elle ne peut l'être immédiatement, et qu'elle soit classée au titre des monuments historiques dès à présent si son intégration au domaine national est différée. »



Plan de la délimitation proposée par le ministère de la Culture pour le futur domaine national de Meudon :

